

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrete, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.88 — TELEPHONE

Conseil Municipal

Séance du 31 mai
M. Motte qui préside, ouvre la séance à 9 heures moins un quart et fait aussitôt procéder au scrutin pour l'élection d'un secrétaire.

Cette fois encore c'est l'inépuisable M. Noyelle qui est élu par les majoritaires du conseil.

LA LISTE DU JURY

On procède ensuite à la nomination des commissaires pour la révision de la liste du jury.

Sont élus :
Pour le canton Nord. — MM. Rousseau Achille et Erowasoy Edmond.
Pour le canton Sud. MM. Cléty Jules et Lebacqz Emile.
Pour le canton Ouest. — MM. Deprés Léon et Despaube Paul.

COMPÉTIBILITÉ COMMUNALE

Après deux rapports lus par le maire intitulés sur les dépenses imprévues du service 1906 et du service 1907, M. Sayet Gilbert, partie du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 1907.

Il trouve que tout va pour le mieux et dans la meilleure des villes. Il estime que la gestion financière est étonnante, admirable, superbe, splendide, digne d'admiration.

Nous sommes des financiers étonnants, déclare-t-il finalement, en annonçant un excédent de recette qui, après ses explications embrouillées, laisse prévoir une situation assez embarrassée.

On lit ensuite une lettre de la Compagnie des chemins de fer du Nord refusant de créer en ville des bureaux pour l'expédition des colis postaux.

Le citoyen COUPEZ demande, en présence de ce refus, que l'on demande à la compagnie d'augmenter le nombre de ses agents au bureau des colis postaux de la gare, à certaines heures du jour.

LE SECTIONNEMENT

M. Motte lit ensuite un long rapport dans lequel en croyant défendre le sectionnement il donne justement des armes à ceux qui le combattent.

Le citoyen Coupez demande la parole et proteste.

« Le sectionnement d'une ville comme Roubaix, dit-il, est un non-sens le plus absolu, tous les esprits impartiaux sont unanimes à protester contre la violation flagrante des principes émanés du suffrage universel. L'idée directrice qui a germé dans la tête d'un esprit retors afin de diviser Roubaix en cinq branches disproportionnées, tant au point de vue social que de la quantité sur le point de vue de la ville, des électeurs d'une même opinion, ensuite découper les masses populaires, pour arriver à occuper en maître l'Hôtel-de-Ville.

L'argumentation de diviser Roubaix en cinq sections, telles qu'elles sont découpées pour avoir un tiers de majorité est tellement spécieuse qu'elle ne tient pas debout. Qu'on nous affirme que la représentation proportionnelle est juste et équitable, nous sommes d'accord, et que cela soit le mieux dans le meilleur des mondes soit, mais soutenir que le fractionnement des sections électorales à Roubaix n'est pas fausser le résultat des suffrages émis par les électeurs, c'est se moquer le plus agréablement de nos concitoyens au contraire, l'établissement de ces sections est une affirmation de dénaturer les sanctions du corps électoral et de le pousser à l'énergie.

Rien dans Roubaix ne dispose à sectionner, tel tout se lie, l'agglomération est compacte, pas de barrières naturelles, des officielles, tandis qu'il y a beaucoup de villes où le scrutin de liste existe que tout dispose à opérer le sectionnement ou les hameaux sont en dehors de toute agglomération.

Et, il finit le rapport en ne peut admettre d'agiter aux yeux de tous la représentation proportionnelle pour faire digérer une mauvaise posture du suffrage universel et peu digne pour ceux qui acceptent les lois d'un peuple souverain.

Aussi, nous faisons de la coopération, c'est à condition que la prospérité et l'extension de celle-ci favorise le développement de l'idée socialiste.

Les coopératives socialistes sont des armes puissantes pour le parti socialiste, sous l'effort des travailleurs unis, débarrassés de l'humanité du patronat.

Cartes, ne nous abusons pas sur les avantages que nous donne la Coopération ; nous savons qu'elle n'est pas une solution ; qu'elle ne peut à elle seule résoudre les questions de notre époque, notre affranchissement définitif que de la conquête des pouvoirs publics par le Parti socialiste qui instaura le régime capitaliste. Nous pensons qu'il nous faut plus de bien-être, plus d'indépendance, en s'organisant sur le terrain coopératif.

Travailleurs, soyons frères, et qu'en la coopération socialiste nous nous trouvions fraternellement unis, consommant à toutes les branches d'affaires et que par là nous nous concourions tous à l'extinction de toutes nos misères.

La coopération socialiste fait naître l'esprit de solidarité et d'organisation, en un mot elle est un point d'appui pour le travailleur.

C'est pourquoi, dans ce suprême appel, nous vous crions : « Travailleurs socialistes, tous sur la brèche. Apportez votre concours en adhérant et en consommant à toutes les branches d'affaires de la coopération socialiste. Vive la coopération ouvrière « La Paix » !

Les commissions de la Coopération « La Paix ».

On apprend au conseil que ce collège avait pris beaucoup d'extension et que ce qui ne plus aux environs de l'école laïque — divers crédits ont été dépassés. Il est donc nécessaire de voter 2498 fr. 94.

Enfin, toujours en ce qui concerne ce collège, on approuve le compte d'administration de l'extérieur et de l'intérieur ainsi que les budgets supplémentaires de l'exercice 1907 et les budgets primitifs de l'exercice 1908.

Toujours en ce qui concerne l'instruction publique, on décide la création d'un atelier d'apprentissage à l'école pratique de commerce et d'industrie. On a demandé une subvention au Ministère du Commerce et au Syndicat des Fabricants.

LES SOCIÉTÉS DE TIR

La société « Le Tir Régional » sollicite un subside de 300 fr. en faveur de son deuxième championnat de tir en 1907.

La commission est d'avis de ne pas allouer cette subvention.

La Fédération des sociétés de tir de la région Nord demande un subside destiné à être attribué au lauréat de la grande fête fédérale qui aura lieu du 7 au 22 juillet à Roubaix.

On vote la subvention habituelle de 150 fr. Enfin la société le « Tir National » qui organise un grand concours international se voit accorder 250 fr.

VOIRIE MUNICIPALE

On va enfin repaver la Grande-Place, ainsi que nous l'avons dit, ce n'est pas trop tôt.

Pour effectuer ces travaux de pavage on s'emparera des crédits votés pour le pavage de la rue Danbenton, du quai de Marseille, de la rue Leconte-Bailion et de l'avenue Cordier, sans compter le moitié du crédit affecté à l'avenue des Villas. Que devient l'argent de l'emprunt ?

En ce qui concerne ce même pavage de la Grande-Place la part des Compagnies des tramways sera de 2150 francs, celle du département, de 5.489 fr. 37.

BAINS PUBLICS

On se rappelle que notre ami Lefebvre avait demandé la création d'un établissement de bain dans le quartier du Pile. M. Lepoutre préconise l'établissement de bains douches, décidé en principe par le conseil municipal dans sa séance du 21 octobre 1904.

LE REPOS DES FACTEURS

Ainsi que nous l'avons dit, les facteurs des postes ont adressé au conseil municipal une demande de suppression de la répartition des lettres le lundi de la Mi-Carême et le mardi de la St-Christophe ; le mardi de la fête des Fabricants ; le lundi de la Rasse de la duchesse de Roubaix ; le mardi de la fête des Allumoirs.

La troisième commission représentée par M. Noyelle, accepte simplement cette suppression le lundi de la Mi-Carême et le mardi de la fête des Fabricants.

AFFAIRES DIVERSES

La Société « l'Express » demandant la résiliation de son contrat pour l'affichage sur les candélabres. M. le maire est autorisé à faire toutes diligences utiles pour le recouvrement des redevances restant dues jusqu'au 1er septembre 1907, date de l'expiration du contrat.

On renouvelle le bail du bureau d'octroi du chemin des Couteaux.

On vote le crédit supplémentaire de 11.950 fr. 59 pour l'enlèvement des immondices en 1907 et celui de 850 fr. 62 pour ceux de 1908.

On adopte pour 1907 le principe d'un carnaval d'été dont la date reste à fixer.

La Commission de la Coopération la Paix adresse l'appel suivant aux travailleurs socialistes :

Citoyens,
Afin de hâter la venue de la société qui délivrera les travailleurs de l'esclavage moderne pour en faire des hommes libres, il est indispensable qu'ils s'organisent sur le terrain économique et politique afin de toujours être prêts à opposer aux forces capitalistes l'ensemble des forces ouvrières organisées.

Si nous faisons de la coopération, c'est à condition que la prospérité et l'extension de celle-ci favorise le développement de l'idée socialiste.

Les coopératives socialistes sont des armes puissantes pour le parti socialiste, sous l'effort des travailleurs unis, débarrassés de l'humanité du patronat.

Cartes, ne nous abusons pas sur les avantages que nous donne la Coopération ; nous savons qu'elle n'est pas une solution ; qu'elle ne peut à elle seule résoudre les questions de notre époque, notre affranchissement définitif que de la conquête des pouvoirs publics par le Parti socialiste qui instaura le régime capitaliste. Nous pensons qu'il nous faut plus de bien-être, plus d'indépendance, en s'organisant sur le terrain coopératif.

Travailleurs, soyons frères, et qu'en la coopération socialiste nous nous trouvions fraternellement unis, consommant à toutes les branches d'affaires et que par là nous nous concourions tous à l'extinction de toutes nos misères.

La coopération socialiste fait naître l'esprit de solidarité et d'organisation, en un mot elle est un point d'appui pour le travailleur.

C'est pourquoi, dans ce suprême appel, nous vous crions : « Travailleurs socialistes, tous sur la brèche. Apportez votre concours en adhérant et en consommant à toutes les branches d'affaires de la coopération socialiste. Vive la coopération ouvrière « La Paix » !

Les commissions de la Coopération « La Paix ».

Les commissions de la Coopération « La Paix ».

Les commissions de la Coopération « La Paix ».

Les commissions de la Coopération « La Paix ».

Les commissions de la Coopération « La Paix ».

Les commissions de la Coopération « La Paix ».

Les commissions de la Coopération « La Paix ».

Les commissions de la Coopération « La Paix ».

Les commissions de la Coopération « La Paix ».

en lisant le journal que les ouvriers zingouers et couvreurs se mettaient en grève et venant aussitôt au « Piat d'Or » pour s'enquérir avec le syndicat.

Quelques minutes après, les ouvriers de cet établissement venaient le chemin de l'atelier, ayant obtenu satisfaction.

A 8 heures du matin, tandis que la délégation allait voir les patrons, un cortège se formait qui parcourut les différentes rues de la ville.

Les quelques ouvriers qui travaillaient encore vinrent aussitôt se joindre aux chômeurs. Il n'y eut pas un seul incident. L'entretien était complet.

Un bon nombre de maisons, et des plus importantes, ont accordé aux ouvriers tout ce qu'ils réclamaient.

On compte que dès lundi tous les ouvriers seront rentrés victorieux dans leurs ateliers.

Aujourd'hui, les citoyens Fiers et Hiltrop se tiennent en permanence au « Piat d'Or », siège du syndicat, à la disposition des intéressés ; patrons et grévistes.

LE MAUVAIS TUYAU
Les agents Decroix et Forest ont arrêté, hier matin, vers dix heures et demie, boulevard de Malhouze, au moment où ils sortaient d'une baraque d'un chiffonnier, Emmanuel Durieux, baraque située entre la rue Roche et la fabrique Alfred Motte, deux individus qui étaient entrés quelque temps avant, porteurs d'un tuyau en zinc long de 2 m. 50 et pesant 3 kil.

Conduits au poste du 1er arrondissement, ils ont déclaré se nommer Edouard Deruyck, âgé de 24 ans, soigneur, et Edouard Olivier, 18 ans, peigneur.

Le tuyau avait été dérobé la veille, au soir, à la Fonderie Debruc, près la barrière du chemin de fer de Roubaix-Watrelles à Heseaux.

Edouard Olivier était en outre recherché depuis le 1er février dernier, pour purger une peine d'un mois d'emprisonnement prononcée par le tribunal correctionnel de Lille pour coups et blessures.

Tous deux ont été priés de passer devant le juge d'instruction.

Quant au chiffonnier, il sera l'objet d'une contravention pour défaut de registre.

ACCIDENT DANS UNE FILATURE
Un mécanicien de chez MM. Louis Lefebvre et Bastin, boulevard d'Armentières, M. Octave Knockaert, 2 ans, mécanicien, demeurant rue de Congo, 187, à Mouvaux, a été blessé par les éclats d'une petite roue de tension de la corde d'un appareil aussitôt, a constaté des plaies pénétrantes du cuir chevelu (région frontale) avec lésure de l'os frontal.

Un repos de 20 jours sera nécessaire au blessé.

AVIS AUX CYCLISTES ET PHOTOGRAPHES AMATEURS
M. le maire de Roubaix, Lilloises qu'on trouve le plus de choix d'accessoires et d'appareils pour cycles et photographie. Demander catalogue.

UN SOIGNEUR BLESSE
M. Emile Nys, 35 ans, demeurant hameau du Nouveau-Monde, à Watrelles, soigneur chez MM. Lemaire et Dilles, filateurs, rue des Filatures, 34, a eu l'annulaire droit pris dans un engrenage en nettoyant son métier.

M. le docteur Godefroy a constaté la perte d'une portion de la dernière phalange du doigt et a prescrit 20 jours de repos.

TOMBE D'UNE ECHELLE
Un ouvrier peintre de chez M. Delcourt-Deldique, entrepreneur de peinture, rue du Général Chanzy, M. François Coorman, 59 ans, demeurant rue Lafontaine, 37, était occupé à la peinture de M. Paul Destombes, boulevard de Cambrai, un grand escalier.

Par suite d'un mouvement trop brusque, l'échelle bascula et l'ouvrier tomba sur les talons. M. le docteur Dupré a constaté des entorses tibio-tarsiennes. Le praticien a prescrit six semaines de repos.

CONCERT D'ÉTÉ
La « Concorde-Harmonie » donnera un concert le dimanche 2 juin 1907, à 4 h. 1/2 au Parc de Barbut, et le dimanche 3 juin, à 3 heures et demie, place du Fontenoy.

POUR LE SANATORIUM
Aujourd'hui samedi 1er juin, à 6 heures 18 du matin, aura lieu le premier départ de l'expédition des sanatoriums de Saint-Pol-sur-Ar. Le convoi comprendra 103 graves et 45 files.

CHUTE GRAVE
Mlle Marie Nisse, âgée de 32 ans, demeurant rue de la Paix, 132, occupée à la bordierie Fernand Demoucourt, rue de France, est tombée si malheureusement en traversant l'atelier qu'elle s'est fait une entorse du genou droit et une lésion du pied droit.

M. le docteur Lepers a prescrit à la blessée 25 jours de repos.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS
Chez MM. A. Denis et Benoist, M. Jules Kerneville, homme de ville, demeurant rue de Toulouse, cour Thérin, 23, s'est fait une pince contuse à la jambe droite en heurtant un rouleau de teinture.

20 jours de repos.
Chez MM. Motte et Meillasseux frères, M. Arthur Petit, 16 ans, garçonnet, demeurant rue Decroix, 12, s'est fait prendre le médus entre deux rouleaux en passant une pièce de bois.

15 jours de repos.
Chez M. Motte-Bossut fils, M. Amrien Boucher, 44 ans, fleuriste, demeurant rue Desaix, 32, a eu la main gauche comprimée entre la lance du rochet et la roue du chariot.

15 jours de repos.

Cinema gratis tous J. : Galeries Lilloises

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS
CERCLE MODERNE (Section chorale mixte). — Ce soir samedi, à 8 heures et demie, mise à l'étude d'un nouveau chœur. Présence indispensable.

OECHILIA ROUBAISSENE. — Aujourd'hui samedi, à 8 heures et demie, répétition générale ; à 9 heures et demie, soirée bachique, suivie de tirage de la tombola.

13^e COURSE DE LA COLONISATION FRANÇAISE. — Dimanche 2 juin, de dix heures du matin à midi, à la salle Sainte-Géné, rue Saint-Georges, recettes des cotisations.

— Dimanche 3 juin, fête annuelle des prévoyants rentiers.

MOUVEMENT SOCIAL
CORPORATION DES PEIGNEURS. — Jeudi 6 juin, grande réunion de tous les ouvriers de la corporation de peigneurs de Roubaix et environs. Les deux secrétaires du syndicat des métallurgistes, Fiers et Hiltrop, traiteront de l'unité syndicale.

ÉTAT CIVIL de ROUBAIX du 31 mai 1907

Naissances. — Marguerite Vannieuwenhuyse, rue Pellier, 150. — Laure Van Insoeck, rue du Tilleul, 392. — Arthur Desimpel, rue du Gros-Saule, 4. — André Dumortier, rue des Lignes, 25. — Clément Davrin, rue Duc, cour Tellein, 16. — Louis Demareux, rue Vauban, 4 bis. — Claire Fontier, rue Charles-Quint, 13. — Raymond Lambrecht, rue Blanchemette, 1. — Lucienne Rogier, rue Blanchemette, 1. — Juliette Carlier, rue de France, 4. — Paul Vermaute, rue de Philippe-le-Bel, 46. — Adrienne Reversé, rue Blanchemette, 1. — Eugénie Dorne, rue Blanchemette, 1.

Décès. — Joséphine Dhalluin, 67 ans, ménagère, rue Columelle, 38. — Anne Van Rosel, 69 ans, marchande de tissus, rue de la Chaussée, 1. — Philomène Delhaye, 67 ans, ménagère, rue d'Espagne, 38. — Sidonie Lefebvre, 55 ans, ménagère, rue Blanchemette.

MAISON AMÉRICAINE DES SHAKERS

CUÉRIT LA CONSTIPATION

En vente dans toutes les pharmacies. — CASCA FANAU, pharmacien à Lille, se procure gratuitement.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAU : 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

DANS UN FOUR
L'avant-dernière nuit, une brigade d'agents, commandée par le brigadier Lorthios, faisait une patrouille, lorsqu'elle aperçut, nichés dans le four continu de la briqueterie Masquelier, rue de Rotterdam, à Tourcoing-les-Francis, cinq individus de tout d'accessis exaspérés au poste de police. Ce sont Charles Fiers, 22 ans ; Arthur Spriet, 30 ans ; Henri Martie, 30 ans ; François Vanvoerschede, 31 ans, et Jean Calens, 17 ans. Vendredi, ils furent interrogés et furent avouer qu'ils n'avaient ni domicile fixe, ni métier défini. Aucun d'eux n'ayant été relevé à leur charge, ils furent mis en liberté.

LES POIVROTS
Dans la nuit de jeudi à vendredi, un forgeron, Henri Koepel, 38 ans, rue de Flandre, 4, errait de cabaret en cabaret, rue de Menin, se livrant à des actes de tout d'accessis exaspérés. On le rencontra l'agent Dumortier qui l'arrêta et le mena au poste. Il fut remis en liberté, vendredi matin, après s'être dressé deux procès-verbaux pour ivresse et tapage nocturne.

D'autre part, Xavier Stoffel, 25 ans, trappeur, rue d'Orléans, 2, a été arrêté et écroué par l'agent Matheux et mandé d'un procès-verbal.

PILE OU FACE
Hier après-midi, l'agent Jossan surprit, boulevard de l'Égalité, plusieurs jeunes gens jouant au jeu de pile ou face. Les joueurs ont l'objet d'une contravention. Ce sont : E. D., 15 ans, bachelier, rue de la Croix-Rouge, 118 ; A. D., 17 ans, bachelier, rue Jean-Barb, 30 ; et G. D., 17 ans, fleur de corde, rue du Général Souban, 175.

LEURS RENTES
Aux Forges et Ateliers du Nord, 139, rue de Wicq-Cheques, Julien Camille Lefebvre, 28 ans, manoeuvre, rue du Vieux-Bureau, à Watrelles, en soulevant une ferme en fer, s'est blessé aux mains.

— Chez Flament Courtois, bonnetier, 12, rue du Moulin-Fagot, Germaine Lebrun, 19 ans, 131, rue de l'Église, s'est piquée à l'index droit, 10 jours de repos.

— AUX Chaudières de Roubaix-Tourcoing, 27 bis, rue de Roubaix, Pierre Patin, 29 ans, chaudière, rue de l'Église, cour Vandeweyer, 5, à Roubaix, a eu le pouce droit luxé par la chute d'un madrier.

10 jours de repos.
— Aux Établissements François Masural frères, à Tourcoing-les-Francis, Louis Florin, 13 ans, bachelier, rue du Moulin, 122, s'est blessé à l'auriculaire droit, au cours d'une chute.

3 jours de repos.

ÉTAT CIVIL de TOURCOING du 31 mai 1907

Naissances. — Leclercq Berthe, rue du Nord, 12. — Desobry Marie, rue de l'Église, 27. — Grimonprez-Marcoux, rue de Valmy, 27.

Décès. — Carrelle Paul, 16 ans, de l'Hôtel-de-Ville, 12. — Dhalluin Berthe, 1 an, rue Fin de la Croix, 12. — Duponchelle Elise, 49 ans, rue Nationale, 122.

Au Parquet

LE DRAME DE RONCO. — M. Housie, juge d'instruction, interrogera aujourd'hui samedi dans l'après-midi, les frères Paul et Arthur Lava, inculpés de violence envers un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions. On se rappelle que ces deux frères ont été frappés violemment par les frères Lava, que le douanier Léon Soler, tira le coup de revolver qui blessa malheureusement à mort Mme Lava mère.

LE PROGRAMME COMPLET DES FÊTES COMMUNALES qui auront lieu le samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin :

SAMEDI 8 JUIN
De neuf heures à onze heures du soir, concerts Grand-Place et place de l'Arseal, illuminations électriques, rue Faidherbe, place des Ecoles, Grand-Place, rues Esquermoise, Thiers, place de l'Arseal, rue de Tenremonde, Jardin Jussieu.

Angles des rues Saint-André, Saint-Sébastien et du Magasin, grandes fêtes de gymnastique de nuit, par l'Union des Sociétés Lilloises.

DIMANCHE 9 JUIN
A huit heures du matin, salves d'artillerie sur les remparts de la Citadelle.

De six heures à sept heures, place aux Bleuets, concours de pinsons par les « Coeurs Joyeux ».

A dix heures, boulevard des Ecoles, revue des Sociétés prenant part aux différents jeux et concours populaires.

Fête militaire franco-belge, organisée par les Sociétés Lilloises d'Anciens Militaires.

À onze heures, réception officielle à l'Hôtel de Ville.

A midi, salle du Conservatoire, réception des sociétés prenant part au Festival international de Lille, organisé par le comité des Fêtes du Vieux-Lille.

À deux heures et demie, rue de la Monnaie, place Saint-Martin et rue de Gand ; Revue et défilé des Sociétés du festival du Vieux-Lille.

Jeux de bouchon : Rue du Faubourg de Béthune, place de l'Arbonne, avenue de Dunquerque, square Pierre Ricart, rue Lamarcq, boulevard de l'Usine, rue des Postes.

Jeux de bac : place Dédit.

Tirs à l'arc au bercail : A l'« Alliance », rue d'Artra, chez Van Geem, rue d'Esquerme.

Tir horizontal au fusil-arbalète : Place de Mauseberg.

Jeux de billard : Des parties de billard seront organisées dans différents quartiers de la ville. Le rebat du lundi aura lieu rue du Vieux-Faubourg.

À deux heures et demie, fêtes internationales, organisées par l'« Union nautique » sur le canal de la Haute-Deûle.

À six heures, concours de billard anglais au Marais de Lomme : Tir à l'arc à la perche sans mât.

Concours de poste aérienne, organisé par l'Union Colombophile « La Concorde », de Lille.

Concours de marche de vélos et machines fleuris, décorés ou transformés, organisé par la Direction du Vélo-drome Lillois, sous les auspices de la Municipalité. Les jurys seront installés place des Quatre-Chemins, place Wicar, place Philippe-Lebon. Le défilé des vélos se fera sur le parcours des boulevards pour se disloquer place Philippe-de-Girard, boulevard des Ecoles ; Jeu de balle.

À quatre heures, place du Concert, rue de la Barre, place Saint-André et place aux Bleuets ; Audition musicale par les Sociétés du festival du Vieux-Lille.

À cinq heures, square Ruanlt ; Jeu de ballon.

Jeux de boules : Au faubourg Saint-Maurice et à Moulin-Lille.

À neuf heures du soir, rue Saint-Martin, fête cinématographique.

Les escarpes sont dispersés avec le même habileté que les bandits de Verlinghem, sans que l'on puisse les atteindre. Ils ont regagné leur repaire, dans les environs de Lille sans doute, là où personne ne songe à eux et où la police de Lille ne peut pas les atteindre.

L'EFFRACTION
Dans la rue du Château, numéro 1, demeurant Mlle Morelle, rentière, c'est une maison comme la plupart de celles des banlieues ayant deux pièces sur le devant, une cuisine en arrière, donnant sur une veranda qui communique avec la salle à manger.

Un jardin est attenant à la maison, fermée sur le fond par une palissade.

C'est par là que dans la nuit de jeudi à vendredi vers onze heures du soir, les bandits s'introduisirent. Ils escaladèrent la palissade et se trouvèrent dans le jardin.

Avec un peu de terre ils enlevèrent sans bruit un carreau de la veranda qu'ils brisèrent. Puis ils se glissèrent dans la maison.

Ils pénétrèrent ainsi dans la cuisine où ils firent d'abord main-basse sur du linge et plusieurs paires de chaussures. Ils roulerent tout cela dans un essieu-mains. Des tiroirs furent vidés et explorés, mais ce ne fut pas sans bruit.

La bonne de Mlle Morelle en entendant remuer dans la cuisine vint avec une lumière et aperçut par l'entrebâillement d'une porte les bandits qui se disposaient à continuer leur visite de la maison.

EN FUITE
La pauvre bonne en voyant ces hommes beaucoup plus ennuyés qu'elle d'ailleurs de la voir, se mit à crier au voleur ! et à voler ! de toutes ses forces.

Elle courut vers la porte de la rue et l'ouvrant toute grande appela au secours les voisins, à grands cris.

Les malfaiteurs jugèrent prudent de battre en retraite. Ils abandonnèrent précipitamment le paquet de leur butin et s'enfuyèrent par la porte de la rue, qu'ils avaient trouvée sur une armoire de la cuisine.

Rapidement ils escaladèrent la palissade et gagnèrent le large par des jardins.

Mis à l'enquête, les frères Paul et Arthur Lava, inculpés de violence envers un commissaire ne peut rien faire sans de ridicules formalités.

Les bandits de Saint-Maurice qui sont peut-être ceux de Verlinghem auront le temps de courir.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 31 mai 1907
Présidence de M. GODARD

VOLE DE BIJOUX A TOURCOING
Le 6 mai, dans l'après-midi, deux ouvriers, peigneurs au service de M. Desobry, demeurant occupés à réparer la façade de la maison de M. Jules Duchesne-Frascon, 28 ans, brasseur, rue de Wicq-Cheques, 133, l'un de ses collègues, Henri Coissac, 17 ans, rue Racine, 31, se trouvaient sur une échelle. Son camarade s'éleva pour aller aller à l'étage et Coissac profita de ce que la maison était déserte pour s'introduire au moyen de son échelle dans une chambre à coucher. Il déroba une montre en or d'une valeur de 300 francs, un bracelet en or orné d'un diamant de trois carats d'une valeur de 500 francs, et une paire de bijoux en or d'une valeur de 150 francs.